

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL

Lecture du Dimanche

Publiée avec l'approbation de Sa Grandeur Mgr l'Evêque de Montreal.

Paraissant le Samedi.

SOMMAIRE

Vie de saint Romain.

—NOUVELLES DE ROME: — Note du *Moniteur de Rome*. — Convention entre le Saint-Siège et la Russie.—CHRONIQUE DIOCÉSAIN ET PROVINCIALE:— Ordinations. — La sainte Face.—Procès de la vénérable Marguerite Bourgeoys. — NOUVELLES DE L'ÉTRANGER: — Cérémonie religieuse à Alpena. — Couvent de la Merci.—Lettre de l'empereur Guil-



SOMMAIRE

laume au souverain Pontife.—Autriche-Hongrie. — 2^e pèlerinage en Terre-Sainte, partant de Marseille. — L'œuvre des cercles catholiques en France.—NOUVELLES GÉNÉRALES: — Etats-Unis. — Collège commercial à Cohoes. — La famine en Irlande; Condamnations en Irlande. — Mort d'un Père jésuite.— La situation en France.—Décès de la semaine.

LE NUMÉRO
2 cents

PRIX DE L'ABONNEMENT
6 mois, 55 cents — Un an, une piastre

LE NUMÉRO
2 cents

Permis d'imprimer: † EDOUARD CHS., Evêque de Montréal.

Adresser toutes les communications à M. P. Dupuy.

Bureaux: rue Saint-Gabriel, 25.

PRIÈRES DES QUARANTE-HEURES

Dimanche,	25	Février	—	Repentigny.
Mardi,	27	"	—	Conversion de Saint-Paul.
Jeudi,	1er	Mars	—	Saint-Joseph de Soulanges.
Samedi,	3	"	—	Sacré-Cœur (rue Ontario.)

OFFICES DE LA SEMAINE

Cathédrale.

Samedi, 3 mars, sera célébrée la fête de sainte Janvière dont le corps sera exposé toute la journée.

Notre-Dame.

Tous les matins, à 7 heures, une messe sera dite à la chapelle de Saint-Joseph pendant tout le mois de Saint-Joseph commencé le 16.

Jésus.

Dimanche, 25, à 7 heures, une messe pour la bonne mort. Le soir, à 6 h $\frac{1}{2}$, instruction et salut pour la bonne mort.

Vendredi, exposition du T. S. Sacrement pendant les messes jusques après la messe de 8 heures. Le soir, à 7 h. $\frac{1}{2}$, instruction, amendé honorable et bénédiction.

Sacré-Cœur.

Dimanche, 25, commencera, à l'église du Sacré-Cœur, une retraite pour les jeunes gens qui se terminera le dimanche suivant. Elle sera prêchée par le R. P. Hamon.

28 février.

Romain naquit, vers l'an 390, dans la Gaule séquanais ; ses parents l'élevèrent dans la crainte de Dieu, et sa jeunesse se passa dans une grande innocence. Quand il eut grandi, le monde lui parut plein d'écueils pour cette belle innocence, et il résolut de lui chercher un abri dans la solitude. Il alla visiter un saint abbé de Lyon, nommé Sabin, pour apprendre de lui la véritable science du salut, et les voies de la perfection évangélique.

Décidé, à son retour, à imiter les vertus qu'il avait admirées, il s'enfonça dans les forêts du mont Jura ; au milieu des rochers et des précipices, il rencontra un vallon, au centre duquel s'élevait un énorme sapin, dont les branches formaient une espèce de toit assez épais pour garantir des ardeurs du soleil et des ondées de la pluie. Une source d'eau vive, quelques arbres sauvages qui produisaient des fruits fort aigres, le déterminèrent à fixer là sa demeure ; il y passa quelques années parfaitement inconnu du monde, l'oubliant entièrement, et ne s'occupant d'autre chose que de la prière, du travail des mains et de la mortification.

Son frère aîné, Lupicin, vint le trouver dans cette solitude, résolu de s'y ensevelir avec lui pour en goûter les douceurs. La bonne odeur de la vertu des deux frères ne put se renfermer toujours en ce vallon ; l'éclat s'en répandit au loin, et elle leur attira, par ses parfums, un nombre considérable de disciples. Il fallut bâtir un monastère, puis, bientôt un second, telle est l'origine de l'abbaye de Condat, depuis nommée Saint-Claude, du nom de l'archevêque de Besançon, qui se retira dans ses cloîtres et qui y fut enseveli. Romain gouverna l'un de ces monastères, et l'autre fut confié à Lupicin. La ferveur, la charité, l'austérité fleurirent pendant des siècles au milieu de ces déserts, aujourd'hui habités d'un grand peuple.

Saint Hilaire, archevêque d'Arles, étant venu à Besançon, voulut voir le bon moine, dont chacun louait la vertu extraordinaire : il découvrit en lui une si éminente sainteté que, malgré son humble résistance, il l'ordonna prêtre, et le renvoya, revêtu de cette dignité, en son monastère de Condat. Le nombre des personnes qui affluaient autour de lui ne fit dès lors qu'augmenter, et il fit bâtir d'autres monastères.

Une sœur des deux pieux moines vint à eux aussi avec une foule de vierges, désireuses de les imiter et de les suivre dans le chemin du ciel ; on leur construisit une maison à Baume, où l'on comptait, à la mort de Romain, plus de cent religieuses. Ce saint homme mourut, exténué de fatigues et d'austérités, le 28 février 460, âgé de 70 ans.—(CROISÉ.)

Le corps de saint Romain fut porté au monastère de Baume

selon les désirs de sa sœur, qui en était abbesse. Vers 640, il fut levé de terre avec ceux de saint Lupicin, son frère, et de saint Oyan, et déposé devant un autel qui leur fut dédié au monastère de Condat, aujourd'hui Saint-Claude. Ces précieuses reliques ont maintenant disparu.

Réflexion.—La vertu est une force qui attire : on accourt à l'odeur de ses parfums ; tâchons d'attirer ainsi les âmes à notre suite.

NOUVELLES DE ROME.

Au sujet de l'accord conclu entre le Saint-Siège et la Russie, le *Moniteur de Rome* publie un article autorisé affirmant qu'aucune résolution n'a été prise concernant la langue russe. La convention porte sur le choix des candidats aux sièges vacants et elle pourvoit à l'éducation du clergé de la meilleure façon, dans un pays dont le gouvernement n'est pas catholique. Les intérêts de la Pologne n'y sont nullement sacrifiés.

Notre saint-Père, recevant vendredi, en audience de congé, Mgr Besson, évêque de Nîmes, a daigné le nommer évêque assistant au trône pontifical. Pendant son séjour à Rome, Mgr Besson a recueilli de très importants documents sur Mgr de Mérode, dont il se propose d'écrire la vie, à la sollicitation de la famille du vénéré défunt. N. S. Père le Pape, à qui Mgr Besson a fait part de ses intentions, a non-seulement encouragé son noble dessein, mais a pris plaisir à lui raconter certains traits de la vie de Mgr de Mérode, dont il avait été lui-même témoin, pendant sa légation en Belgique.

Le correspondant romain du *Moniteur* envoie à ce journal le résumé suivant des dispositions contenues dans la convention entre le Saint-Siège et la Russie. Nous les reproduisons, comme le fait l'*Univers*, sous toutes réserves :

“ Article premier.— La question de la langue russe est réservée à des négociations ultérieures.

“ Art. 2.— Il sera pourvu aux sièges épiscopaux, entre autres à ceux de Varsovie, Sandomir, Lublin, Plosko, Vilna, Luck, Zitomin.

“ Art. 3.— Les diocèses supprimés auront des administrateurs au lieu d'évêques.

“ Art. 4.— Les évêques polonais pourront être aidés par les évêques suffragants.

“ Art. 5.— Les évêques nommés seront d'une modération et d'une sagesse reconnue.

“ Art. 6.— Les séminaires diocésains fonctionneront librement.

“ Art. 7.— L'académie ecclésiastique fait l'objet d'un accord particulier.

“ Art. 8.— On fera disparaître graduellement les mesures exceptionnelles adoptées au cours de la révolution de 1863 et entravant le ministère ecclésiastique.”

UNE ASSEMBLÉE DE LA SOCIÉTÉ DE SAINT-VINCENT DE PAUL, A MONTRÉAL.

Le premier dimanche du carême est une des quatre fêtes annuelles de la Société de Saint-Vincent de Paul. Le matin, il y eut communion générale pour les membres de la société, et à deux heures p.m. une assemblée générale, au Cabinet de lecture paroissial, pour la reddition des comptes.

C'est à ces assemblées que les dignitaires ecclésiastiques et le clergé ont l'occasion de manifester l'intérêt qu'ils portent aux œuvres de cette société par leur présence et par leurs paroles. C'est un honneur que la société sollicite toujours et qui ne lui fait jamais défaut.

Dimanche dernier le fauteuil de la présidence honoraire était occupé par le vénérable M. Baile, ancien supérieur du séminaire, assisté de M. le curé de Notre-Dame, des Révds MM. Giband et Campion.

Le président de la société, M. R. Bellemare, ouvrit la séance par la lecture d'une circulaire de M. le président-général Baudon annonçant la décision prise à Paris d'inviter toutes les conférences du monde à célébrer les *Noces d'Or* de la société, durant le mois de mai prochain. Le mode de célébration sur lequel le conseil général s'est arrêté peut se résumer comme suit :

1o Chaque conférence est invitée à faire célébrer trois messes ; une première en action de grâces pour les bienfaits reçus dans le passé ; une seconde messe de *requiem* pour les membres, les bienfaiteurs et les pauvres défunts ; et une troisième pour demander les bénédictions du ciel sur les œuvres de la société.

2o On engage les conférences à faire participer leurs pauvres à ces sortes de démonstrations charitables, et à leur procurer quelques jouissances de plus, afin qu'ils puissent avoir cette chose, si rare pour eux, qu'on appelle *un jour de joie*.

3o Le président général recommande à chaque conférence l'adoption d'une œuvre nouvelle en commémoration de ce 50^{me} anniversaire.

4o Des réunions spéciales, où l'on s'occupera des intérêts de la société, dans tous les centres où cela sera possible. A Paris, il y aura congrès de charité auquel tous les membres qui le peuvent sont invités à assister. Il durera trois jours. Les dates seront indiquées dans une prochaine circulaire.

A Montréal, on se propose d'avoir également, à cette époque, une réunion extraordinaire de la société et de tous les amis des bonnes

œuvres, une espèce de soirée littéraire au point de vue de la charité organisée et du rôle social qu'elle exerce effectivement.

Après la lecture de la circulaire, le secrétaire fit l'appel des conférences par ordre d'ancienneté et chacune présenta l'état de ses recettes et dépenses, et du nombre de familles visitées et secourues etc., depuis la dernière assemblée générale.

Ces chiffres seraient peut-être une révélation pour beaucoup de citoyens trop peu préoccupés des misères et des souffrances dont tant de familles sont accablées tout près de leurs somptueuses résidences. Le nombre de ces familles varie dans les différentes circonscriptions des 18 conférences, de 20, 30, 40 et même 50 chacune. Si les associés de Saint-Vincent de Paul ne visitaient pas ces familles, n'allaient pas au-devant d'elles pour leur offrir les secours indispensables, elles sortiraient nécessairement de leurs pauvres réduits pour aller frapper aux portes, et troubler, indistinctement, la tranquillité des favoris de la fortune, qu'ils soient enclins à la charité ou qu'ils ne le soient pas. A ce point de vue, la société de Saint-Vincent de Paul mérite autant la reconnaissance des riches que celle des pauvres. Elle n'a pas détruit complètement la mendicité de porte en porte, mais il est évident qu'elle l'a réduite à sa plus petite proportion.

Mais ce résultat n'a pas été obtenu seulement par des paroles et des visites, il a fallu déboursier des sommes assez considérables annuellement pour soutenir les pauvres durant la saison rigoureuse. Il y a trois ans les dépenses ont dépassé \$11,000 et l'année dernière les recettes ont excédé \$10,000.

On comprend aisément quel bien de telles sommes, sagement distribuées, peuvent produire, et combien elles diminuent la mendicité dans notre ville.

Après les comptes rendus des conférences, le président communiqua à l'assemblée une lettre qu'il adresse au président du conseil supérieur du Canada, en lui transmettant les statistiques des œuvres de Montréal pour l'année dernière. On nous a permis d'en prendre copie pour notre publication.

Montréal, 10 février, 1883.

PAUL ERNEST SMITH, ECR.

*Président du conseil supérieur
du Canada, société de Saint-
Vincent de Paul, Québec.*

MONSIEUR ET CHER CONFRÈRE,

La statistique des œuvres des conférences de Montréal, pour l'année 1882, vous est soumise.

Elle établit clairement que les ressources matérielles n'ont pas fait défaut ; et ce fait apparaîtrait d'une manière plus saillante encore si toutes les conférences avaient soumis le rapport voulu, celles qui ont le plus bénéficié d'un legs de \$5,000 ayant manqué à ce devoir. Je suis informé cependant qu'elles poursuivent leurs

travaux de charité avec la même activité et les même zèle que par le passé.

L'absence de ces rapports laisse apparaître dans le tableau une diminution dans le nombre des familles et des personnes visitées et secourues ; ce qui aussi pourrait s'expliquer en partie par la diminution réelle des nécessiteux causée par l'abondance du travail dans des conditions favorables. Par suite de l'absence de ces rapports, l'augmentation du personnel des conférences manque également d'exactitude.

Quant aux œuvres, j'ai la satisfaction de croire qu'elles se font avec assez de régularité, sauf, peut-être, l'assistance aux assemblées, qui laisse toujours à désirer mieux. On a commencé presque partout à s'occuper du patronage des enfants. Nous n'avons pas, il est vrai, d'écoles particulières pour les enfants patronnés, mais les conférences se sont engagées à choisir parmi leurs membres les plus compétents pour leur confier le devoir spécial de rechercher, dans leurs circonscriptions respectives, les enfants abandonnés ou négligés de leurs parents. Ils font rapport à l'assemblée, et quand ils ont trouvé quelques-uns de ces petits, des mesures sont prises pour leur procurer admission dans les écoles les plus voisines et leur fournir les choses nécessaires pour les fréquenter. Quoique cet arrangement ne soit encore qu'à l'état d'épreuve, il a déjà produit quelques bons résultats, et, sans aucun doute, l'expérience amènera des perfectionnements dans la pratique.

Sous ce rapport notre société ne peut être qu'une auxiliaire d'institutions plus anciennes établies par l'Eglise et dirigées par ses soins dans le but de sauver les enfants du vagabondage, cette plaie dont toutes les villes populeuses souffrent plus ou moins. Nous glanons après elles, et probablement qu'on pourrait encore glaner après nous, tant la perfection est difficile à atteindre, dans ce genre de moisson.

Je vous ai déjà parlé de la Société Saint-Edouard, qui est, pour ainsi dire, un essaim de notre société, mais qui a maintenant une existence distincte autorisée par l'Eglise et jouissant de ses faveurs spirituelles les plus distinguées. Son œuvre spéciale est ce qu'on pourrait appeler le perfectionnement des œuvres de la Société de Saint-Vincent de Paul, c'est-à-dire le soin et l'assistance des pauvres mourants. Notre statistique se trouve nécessairement privée de cette partie si importante et si excellente des œuvres qui lui appartiennent autrefois. Toutefois les bénédictions de l'Eglise ayant été répandues abondamment sur les travaux de la jeune société, il n'y a pas de doute que le soin des pauvres mourants ne se pratique avec une plus grande perfection ; mais c'est un fleuron qui manque à la Société de Saint-Vincent de Paul de Montréal. Car c'est au chevet des mourants que les conquêtes de la charité se complètent le plus souvent.

Nous avons eu cette année des adhésions précieuses et partout nos conférences jouissent de la bienveillance et de l'encouragement

actif des pasteurs. Notre bien digne évêque et la vénérable maison de Saint-Sulpice ne cessent de nous donner des témoignages de l'intérêt qu'ils portent à nos œuvres.

Enfin, les manifestations de l'opinion publique envers notre société sont invariablement favorables et sympathiques ; on pourrait dire même que la participation à ses œuvres de charité est considérée comme très méritoire et agréable à Dieu. Nous en avons eu des preuves, en différents temps, dans les secours offerts à nos conférences par de bons citoyens à l'article de la mort.

Durant l'année dernière, un riche marchand de cette ville voyant sa fin prochaine et désirant obtenir miséricorde par les bonnes œuvres, choisit celles de nos conférences et leur légua par testament la somme magnifique de \$5,000. Le nom de ce généreux bienfaiteur, maintenant défunt, est M. Thomas Tiffin.

Je cite ce fait comme preuve de l'estime dans laquelle notre société est tenue. Si nos œuvres ne sortent pas beaucoup de l'humilité de la routine, nos conférences n'en ont pas moins la consolante certitude de posséder le respect et la confiance du public.

Nos conférences ont accepté avec bonheur l'invitation de s'unir d'intention au conseil général pour la célébration des noces d'or de la Société Saint-Vincent de Paul. Elles se conformeront de leur mieux aux recommandations si pleines de sagesse, d'à propos et de véritable charité, contenues dans la circulaire de notre vénéré président-général, M. Baudon.

La plus ancienne des conférences de Montréal, celle de Saint-Jacques, ne date que de 1848, et nous en avons aujourd'hui dix-huit, unies entre elles par un conseil particulier. De toutes celles qui ont eu la faveur de l'aggrégation une seule a cessé d'exister. Nous sommes loin, bien loin de pratiquer nos œuvres avec la science spirituelle et la perfection remarquables auxquelles sont arrivées les conférences modèles de notre ancienne mère patrie, mais nous existons et nous ne perdons pas l'espoir qu'avec la persévérance et l'assistance de notre saint patron, nous avancerons par degrés dans la voie des perfectionnements. Je suis sûr au moins que dans nos conférences on s'intéresse davantage aux œuvres qui se pratiquent dans les autres pays, on y lit plus de bulletins que par le passé et j'espère que l'étude que l'on fait en ce moment des travaux du passé, à l'occasion du 50^{me} anniversaire, fera naître des désirs de progrès et de généreuses résolutions que la grâce fécondera.

J'ai bien l'honneur d'être,
Monsieur et cher confrère,
votre dévoué serviteur,

R. BELLEMARE,

Président du Conseil particulier.

Après avoir fait connaître ses vues sur ce que les conférences de Montréal devront faire pour se conformer aux intentions exprimées

dans la circulaire de M. Baudon, M. Bellemare offrit des remerciements aux Messieurs ecclésiastiques qui honoraient la société de leur présence, et pria le président honoraire, le vénérable M. Baile de vouloir bien adresser la parole.

M. Baile répondit volontiers à cette invitation et fit une allocution remplie de sentiments qui ne peuvent procéder que d'un cœur brûlant de charité, sur les avantages résultant pour les membres et pour les pauvres des visites à domicile.

Le Révd M. Giband, poursuivant le même genre d'idées et s'appuyant sur un texte de l'Évangile, fit voir la différence qu'il y a entre donner de son surpius pour soutenir les pauvres, (ce qui est très-louable, et leur consacrer ses loisirs, ses veillées mêmes, les visiter, leur donner des marques de sympathies, les consoler personnellement.

Ces sortes d'allocutions sont fort utiles et aucun membre ne les entend sans prendre la résolution de suivre ses œuvres avec plus d'attention et de soin, pour en obtenir les avantages promis aux bons et fidèles serviteurs des pauvres.

CHRONIQUE DIOCÉSAIN ET PROVINCIALE.

CHANGEMENTS ECCLÉSIASTIQUES.—Par décision de Sa Grandeur Mgr de Montréal, sont nommés : MM. Bisson, vicaire à Saint-Jean Chrysostôme ; M. P. F. O'Donnell, vicaire à la Nativité d'Hochelaga.

Ordination à la Cathédrale, le 17 février 1883, par Sa Grandeur Mgr l'évêque de Montréal.

Prêtrise — M. Auguste François Lelong, Paris. Diaconat — MM. Joseph Louis Turcot, Rodrigue Hilarion Laberge, et Joseph Téléphore Savaria, Montréal.

Le procès de canonisation de la Rvde Sœur Bourgeois vient d'entrer dans une nouvelle phase. Lundi dernier, on a procédé, à l'évêché, à l'ouverture des Lettres Rémissoriales de la S. Congrégation des Rites, déléguant Mgr l'évêque de Montréal, son vicaire général et quatre autres juges par eux nommés, à commencer le procès apostolique *de fama sanctitatis* etc.

S. G. Mgr l'archevêque de Québec a fait les ordinations suivantes :
Diacres—MM. A. Rouleau, E. Corriveau, et P. H. Laberge, de l'archidiocèse de Québec ; J. Carson, de Saint-Jean, Nouveau-Brunswick, et L. McPherson, d'Arichat, Nouvelle Ecosse.

La clôture de la neuvaine de Saint-François-Xavier a eu lieu dimanche après-midi, à la basilique de Québec, avec une grande so-

lennité, à la suite d'un magnifique sermon donné par le Père Juteau. Il y avait une foule considérable de fidèles comme, au reste, à tous les exercices de la semaine, témoignant des heureux résultats produits par les prédications de l'éloquent dominicain.

La neuvaine des reliques à la cathédrale de Montréal a été suivie tous les soirs par une nombreuse assistance, heureuse de pouvoir vénérer les saintes reliques exposées dans le chœur.

Les exercices du mois de saint Joseph ont commencé le 16 à la cathédrale ainsi que dans plusieurs églises de la ville.

Dans plusieurs églises de la ville on a exposé à la vénération des fidèles une image représentant la sainte Face de N.-S. J.-C., telle qu'impreinte sur le voile de sainte Véronique.

Celle de la cathédrale, apportée de Rome, porte le certificat suivant :

“ Nous Chanoine de la très sainte Basilique du Prince des Apôtres en la Ville Eternelle.

“ A TOUS CEUX QUI LES PRÉSENTES VERRONT, certifions et attestons que la présente image de la TRÈS SAINTE FACE DE NOTRE-SEIGNEUR JÉSUS CHRIST, imprimée sur toile de couleur blanche, et faite sur le modèle du voile de sainte Véronique, a été religieusement appliquée par Nous à ce même voile, ainsi qu'à la vivifiante Croix de N. S. et au fer de la sainte Lance, lesquels sont pieusement conservés dans notre Basilique susdite, reconnus par divers documents pontificaux, et entourés par les peuples de la plus grande vénération.

“ En foi de quoi, Nous avons revêtu cette image et les présentes lettres de notre sceau, et avons signé le présent certificat.

“ Donné en notre demeure, le 18 Nov. 1881, la cinquième année du Pontificat de N. S. P. Léon XIII.

“ H. DI CANZANO. ”

Sa Grandeur l'évêque a daigné accorder des indulgences spéciales pour les personnes qui vont prier devant cette image.

C'est le R. P. Côté qui a prêché la retraite pour les hommes de la partie française de la population de Sillery.

Le R. P. Guothier, dominicain, est chargé de prêcher le carême à Sorel.

L'éloquent P. Ponche, dit le *Journal des Trois-Rivières*, le prédicateur de la neuvaine à la cathédrale, fait de plus en plus l'admiration de ses nombreux auditeurs. Chaque soir la vaste cathédrale est littéralement encombrée de fidèles.

A l'église paroissiale les sermons du matin et de l'après-midi attirent aussi une grande affluence de fidèles.

A la cathédrale, de Québec lund iet hier soir, Sa Grandeur Mgr Laflèche trônait au chœur assistée d'un grand nombre de membres du clergé.

A l'orgue, un chœur choisi a fait entendre du chant fort bien approprié à la solennité de ces offices.

NOUVELLES DE L'ÉTRANGER.

ORIENT.—Les nouvelles qui parviennent à la Propagande signalent un heureux et consolant mouvement de retour à l'union catholique parmi les Arméniens eutychiens. Depuis vingt ans six diocèses catholiques nouveaux ont pu être formés parmi les populations converties. Chaque mois on annonce la conversion de plusieurs villages entiers. Ce mouvement s'est surtout accentué depuis que les capucins et les Jésuites français ont été chargés par Léon XIII de diverses missions dans le pays.

ORIENT.—Son Em. le Cardinal Lavigerie a fondé, dans l'île de Malte une école de jeunes nègres, rachetés de l'esclavage qui règne toujours parmi les musulmans. Cette maison compte déjà vingt-quatre enfants. On les prépare à devenir des auxiliaires des missionnaires de l'intérieur de l'Afrique. Il est facile de comprendre l'importance de cette belle œuvre, appelée à se développer d'une année à l'autre.

ALLEMAGNE.—Le gouverneur, le De Wehr, vient de prendre une décision qui ne saurait manquer de lui concilier les sympathies des catholiques de Dresde. Il a pris des mesures pour que les heures de catéchisme données aux enfants de l'asile fussent augmentées de deux à quatre heures par semaine, et qu'on leur fournit aux frais de l'état des livres de piété.

ALLEMAGNE.—*La Gazette de l'Allemagne du Nord* publie la lettre suivante adressée par l'empereur au Pape :

“ Je remercie Votre Sainteté de la lettre qu'elle m'a écrite le 3 décembre. La bienveillance que vous me témoignez me confirme dans l'espoir que la satisfaction que vous éprouvez aussi bien que moi, au sujet du rétablissement de mon ambassade à Rome, vous engagera à répondre par un rapprochement plus marqué aux dispositions bienveillantes de mon gouvernement, dispositions qui ont permis de pourvoir à la plupart des évêchés vacants.

“ J'estime que si ce rapprochement se produisait pour les nominations d'ecclésiastique il favoriserait encore plus les intérêts de l'Eglise catholique, que ceux de l'Etat, en permettant de pourvoir aux diverses vacances qui se sont produits dans les rangs du clergé.

“ Si je pouvais conclure des concessions du clergé sur ce point, que le désir d'un commun accord est réciproque, je pourrais m'efforcer de soumettre à une nouvelle délibération les lois qui, nécessaires à une époque de lutte pour protéger les droits de l'Etat, ne sont plus indispensables à une époque de paix.

“ Je profite volontiers de cette occasion pour assurer de nouveau Votre Sainteté de mon respect et de ma déférence. ”

Contresigné : BISMARCK.

GUILLAUME.

A propos de cette lettre, la *Germania* dit :

“ Nous voyons par la lettre de l'empereur que le Saint-Père a exprimé sa satisfaction au sujet du rétablissement et des actes de l'ambassade prussienne près le Vatican. La lettre impériale déclare un rapprochement sur le terrain de la notification des nominations ecclésiastiques et promet, en revanche, une nouvelle revision des lois de combat. Nous avons déjà insisté sur ce point : que la paix peut et doit résulter de concessions réciproques. L'initiative du rapprochement désiré par l'empereur a déjà été prise par l'Eglise. Confiant dans les intentions pacifiques de notre souverain, nous espérons que l'on va s'engager enfin dans la voie de la paix. ”

ETATS-UNIS :— Une belle cérémonie religieuse a eu lieu à Alpena, Mich., le trois février. On a célébré avec pompe la fête de saint Blaise. On espère, par l'intervention de ce grand saint, que Dieu détournera de cette localité les nombreuses maladies dont nos compatriotes souffrent en ce moment.

Tous les Canadiens assistaient à cette cérémonie.

— Le bazar qui vient de se terminer à Nashua, N. H., a rapporté la jolie somme de \$2,600 net, ce qui montre le zèle religieux des citoyens canadiens de cette localité. Cette somme est destinée à l'érection d'un couvent pour la population canadienne. M. le curé a chaleureusement remercié les différents comités des efforts qu'ils avaient déployés, et spécialement le comité nommé par la société Saint-Jean-Baptiste.

— Nous devons à la faveur du révd E. J. Vygen, d'avoir visité le couvent des Sœurs de la Merci, à Putnam, Ct. Nous avons remarqué avec plaisir que beaucoup de nos concitoyens canadiens de Putnam se font un devoir d'envoyer leurs enfants aux classes dirigées par les bonnes sœurs. Un nombre considérable de pensionnaires profitent aussi des avantages qu'offre cette excellente institution. Les appartements sont vastes, bien aérés, et brillent de cette propreté qu'on ne trouve nulle part en dehors des murs d'un couvent. La chapelle, comme l'église paroissiale, fait honneur au bon goût et à la pieuse pensée qui président à son embellissement. L'œuvre du révd Vygen et des bonnes sœurs commande notre admiration, et nous éprouvons un véritable plaisir à leur rendre le juste élogé qui leur est dû.

FRANCE.—Un deuxième pèlerinage de pénitence à Jérusalem doit partir de Marseille le 1er mars. Les pèlerins auront, cette année, le bonheur de passer à Jérusalem toute la semaine-sainte. Le chemin de la Croix en ce vendredi-saint de 1883 sera peut-être le plus beau depuis les croisades, par le nombre et la ferveur. Quel gage de résurrection on trouvera au S. Sépulcre ! De tout temps les pèlerins ont été les pauvres et non les riches, à commencer par saint Joseph, la sainte Vierge et l'Enfant Jésus, lorsqu'ils venaient chaque année à Jérusalem.

Notre très saint-père, le pape, considère cette œuvre comme une œuvre véritable de salut.

— L'œuvre des cercles catholiques d'ouvriers fondée à Paris en 1872 compte aujourd'hui près de 400 associations disséminées sur tous les points de la France. Trois commissions consultatives ayant pour mission d'établir l'union entre les ouvriers et les patrons se réunissent chaque mois à Paris. Ces commissions sont en relation avec les manufacturiers des principales villes de France, qui leur envoient tous les mois les procès-verbaux de leurs réunions.

Les trois commissions ont pour organe *l'Association Catholique*, revue mensuelle publiée à Paris, 10 rue du Bac.

AUTRICHE-HONGRIE.—S. E. le cardinal Simor, primat de Hongrie vient de publier un mandement à son retour de Rome. Il dit textuellement :

“Ce que Pie IX a dit le 20 septembre 1870, lorsque les Piémontais occupaient la ville de Rome, savoir qu'il était placé sous la domination de ses ennemis, cela s'applique aujourd'hui aussi à son successeur. Il est même certain que celui-ci se ressent encore plus des actes de violence et de la force de cette domination hostile.

“ Mais la divine Providence secondera le Saint-Siège au milieu de ces vicissitudes. N'est-ce pas, pour ne mentionner que ce point-ci, par la protection de Dieu, qu'il est arrivé que, précisément pendant mon séjour à Rome, l'empereur de Russie, par un arrangement pris avec le Saint-Siège, a rétabli dans son empire la paix avec l'Eglise et avec ses enfants catholiques. ”

En terminant, le cardinal exprime l'espoir que la paix de l'Eglise sera rétablie aussi en Allemagne.

LES PAILLETES D'OR.

UNE VISITE DOMICILIAIRE.

Vous souvient-il de la naïve et courageuse parole prononcée par une sœur de charité allant quêter pour ses pauvres ?

Elle s'efforçait de sourire en montant l'escalier d'une superbe maison, connue hélas ! par *sa ténacité*, je n'ose pas dire *son avarice*, parce que sachant bien le refus qui l'attendait, elle ne voulait pas laisser voir les appréhensions de son cœur.

Froidement reçue, elle affecta beaucoup de confiance ;

On lui dit qu'elle fatiguait, elle insista ;

On lui déclara net de partir, elle resta ;

Enfin un *soufflet* vint colorer la joue de la pauvre sœur qui au lieu de se retirer, tendit la main cette fois, et dit avec un calme admirable : *Merci, Monsieur, ce soufflet est pour moi ; pour mes pauvres maintenant, s'il vous plaît.*

L'avare fut ému il se montra généreux.

Il paraît que *la charité* donne une audace prodigieuse ; permettez-moi d'en profiter pour faire chez vous, Madame, *une visite domiciliaire.*

Ce ne sont pas vos riches appartements que je veux examiner, ni ce magnifique mobilier, ni ce linge si fin, si complet, si bien en ordre, que vous me montreriez avec tant de satisfaction.

Non ; c'est là haut, dans *ce grenier* que je veux monter, c'est dans cette *chambre de décharge* où vous n'êtes pas entrée peut-être depuis plus de dix ans, vous contentant de dire à une domestique : *Mettez cela au rebut*, que je veux pénétrer.

Mais voyez donc que de choses entassées :

Et ces vieux meubles disjointes par le temps et ensevelis dans la poussière ;

Et ces vêtements hors de mode que les insectes dévorent en silence au fond de cette armoire délabrée ;

Et ces couvertures, et ces lambeaux de matelas, et ces restes de tapis tout fanés, et ces ustensiles de cuisine hors d'usage.....

Que faites-vous donc de tout cela ?..... Le vendrez-vous ? Non pas certes, vous n'oseriez pas, vous en lireriez si peu d'argent.— Le garderez-vous encore ? mais à quoi bon ? Ecoutez, faites comme si vous *déménagiez*, — n'est-il pas vrai qu'alors on a toujours trop de choses ou mieux trop d'embarras ? — Et, portons toutes ces inutilités dans cet admirable *mont-de-piété* du bon Dieu qu'on appelle la *maison des pauvres* et où, soyez-en sûre, on vous donnera plus du *trois pour cent*.

Et savez-vous ce que, dans ces *maisons des pauvres*, il sera fait de votre déménagement ?

Ce vieux fauteuil sera, moyennant quelques francs, recouvert et consolidé pour servir de lit de repos à un vieillard infirme ;

Ces meubles, un peu restaurés, seront la joie de toute une famille ;

Ces vêtements usés et ces lambeaux de linge qui, — venant de vous, — peuvent encore être raccommodés, formeront un commencement de garde-robe à un jeune ménage ;

Cette vieille tapisserie deviendra une couverture.....

Et ce qui ne pourra être *utilisé* sera vendu, et donnera quelques

douceurs aux petits enfants qui ne seront plus si tristes pendant l'hiver.

Vous ne vous figurez pas la joie qu'on éprouve à se priver d'un objet matériel, d'un vêtement par exemple, pour le faire servir à un pauvre.

C'est comme *un lien* entre ce pauvre et nous qui nous fait participer à toutes ses prières et à tous ses mérites. Il semble que Dieu ne peut penser à lui sans penser à nous, et qu'il ne peut l'aimer sans nous aimer.

Puis, Dieu met toujours dans le cœur une petite joie, à la place de l'objet matériel dont il s'est dépouillé pour les pauvres.

NOUVELLES GÉNÉRALES.

OTTAWA, 17—La "Gazette du Canada" publie le tableau suivant du Revenu de l'Intérieur, pendant le mois de décembre dernier : Spiritueux, \$411,908.57 ; boissons fermentées, \$50 ; malt, \$30,516 ; tabacs, \$161,863 ; pétrole, \$2,374 ; marchandises en entrepôt, \$3,913 ; confiscations, \$100. Autres recettes, \$722 ; canaux, \$312 ; glissoires et estacades, \$78,092. Triage de bois, \$2,752 ; pouvoirs d'eau et autres revenus, \$587 ; travaux publics de moindre importance, \$487 ; inspection des poids et mesures, \$1,844 ; inspection du gaz, \$383 ; timbres, \$106.

L'excédent du dernier exercice financier de la Puissance est de \$6,300,000.

—Le gouvernement fédéral a dépensé en 1881-82, pour les travaux publics, la somme de \$15,500,000.

—Le contrat du prolongement de la voie du chemin de fer du Nord à Québec, a été signé samedi par M. C. T. Côté.

La dernière "Gazette Officielle" contient la nomination de l'honorable M. DeBlois, comme sénateur, pour la division LaSalle, à la place de l'honorable M. Fabre, démissionnaire.

On rapporte que M. A. D. Osborne aurait fait d'importantes découvertes de pétrole, du côté de l'Athabaska, T. N. O.

—La *Patrie nouvelle*, de Cohoes, N. Y., donne des détails intéressants sur le collège commercial dont nous avons annoncé la fondation.

Cette institution qui ne fait que de commencer compte déjà dans son sein 70 internes et 160 externes, (nombre qui fait beaucoup

augurer pour l'avenir). Trois professeurs ecclésiastiques et deux laïques forment le corps enseignant, dont M. Dugast est le supérieur. C'est le premier collège commercial canadien commencé dans la Nouvelle-Angleterre, et qui est appelé à rendre d'éminents services à nos jeunes compatriotes des États-Unis.

Nos compatriotes de Cohoes doivent être fiers de leurs institutions où leurs enfants peuvent maintenant puiser une instruction solide et une éducation vraiment chrétienne.

—Une société Saint-Jean-Baptiste vient d'être fondée ici. Voici les noms des officiers :

Rév. A. A. Lamy, chapelain ; A. P. Trudeau, président ; H. P. Grisé, vice-président ; Jos. Ouellette, secrétaire, et P. Desrosiers, assistant ; Noé Trudeau, collecteur-trésorier ; J. J. Charland, trésorier ; J. A. Deslauriers, Thomas Chênevert et Isaïe Smith, commissaires enquêteurs ; P. Desrosiers, auditeur ; Jos. Bélanger, commissaire-ordonnateur.

Il y aura une assemblée publique, dimanche prochain, à laquelle tout le monde est invité. La constitution et les règlements de la nouvelle société y seront lus afin de démontrer à chacun l'avantage qu'il y a d'en faire partie.

La famine augmente en Irlande. L'Archevêque Cooke rapporte que la population des comtés de Mayo, Donegal, Clare et Sligo, est menacée des horreurs de la famine ; que déjà bon nombre de personnes en sont devenues victimes et que la détresse, dans cette partie de l'Irlande, est devenue des plus alarmantes.

Le tribunal du banc de la Reine à Dublin a condamné Michæ David Healy, membre du parlement et O'quinn, secrétaire de la Land league, à six mois de prison, pour discours séditieux, dans le cas où ils ne fourniraient pas caution.

Comme les condamnés persistent à refuser de fournir une caution en argent ils vont subir leur condamnation.

La Porte ottomane résiste du mieux qu'elle peut à la suprématie que l'Angleterre s'arroe en Egypte. Elle vient d'adresser une circulaire à ses représentants auprès des puissances, dans laquelle elle fait ressortir que le contenu de la note de Lord Granville est vague et complètement en désaccord avec les droits reconnus de la Turquie dans la vallée du Nil."

Mais, comme dit Hamlet, ce ne sont là que des mots !

Le R. P. Kleutgen, de la compagnie de Jésus, vient de mourir en Tyrol.

Le R. P. Kleutgen était né en 1811, et était entré à 23 ans dans la compagnie de Jésus. Après avoir été professeur au célèbre collège de Fribourg, où il publia son premier ouvrage, *Ars discendi*, il

fut appelé à une chaire du collège germanique, à Rome. Le Pape le nomma consultateur de la S. Congrégation de l'Index. Le R. P. Kleutgen a publié différents ouvrages de philosophie et de théologie très estimés.

On sait l'émotion qui s'est produite en France à la suite de la proposition, soumise aux chambres, demandant le bannissement de tous les membres appartenant aux familles ayant régné sur notre ancienne mère patrie.

Le *National*, journal républicain fait le tableau suivant de la situation :

“ Entrez chez un boutiquier, dans un restaurant, dans un hôtel, au hasard et interrogez les négociants.

“ On vous dira que depuis huit jours, les recettes ont diminué de moitié.

“ Allez dans les établissements de crédit et interrogez les banquiers.

“ Ils vous diront que depuis huit jours les retraits de dépôts d'argent se multiplient.

“ Allez à la Bourse et questionnez les agents de change.

“ Ils vous diront que depuis huit jours les rentes ont baissé de 2 francs.

“ Questionnez un député, n'importe lequel, blanc ou rouge, tricolore ou gris.

“ Il vous répondra que la situation est grave et qu'il ne voit pas comment on en pourra sortir.

“ Arrêtez un passant, il lèvera les bras au ciel et s'exclamera : “ Où allons-nous ? ”

“ Arrêtez-vous dans un café. Vos voisins ne s'entretiennent que du danger du présent et les menaces de l'avenir.

“ Les affaires s'arrêtent, l'épargne prend peur, les intérêts s'alarment, la confiance s'en va.”

Le nouveau ministère français sera ainsi composé : MM. Ferry, président du conseil et ministre des affaires étrangères ; Martin Feuillet, intérieur ; Waldeck Rousseau, justice ; Tirard, finances ; Thibaudin, guerre ; Raynal, travaux-publics ; Cochery, postes et télégraphes ; Berthelot, instruction publique ; Pierre Legrand, commerce ; DeMahy, agriculture ; Charles Brun, marine.

— Les funérailles de Wagner, célèbre compositeur allemand, ont eu lieu le 20. Le cortège est parti du dépôt pour se rendre à la Villa Wahnfreund. Le corps de musique jouait la marche funèbre de “ Siegfried.” Le corbillard était précédé par deux chars remplis de couronnes envoyées de tous les points de l'Europe. Dans les voitures qui suivaient se trouvaient le clergé, et les représentants du roi et les nombreuses députations d'artistes, de l'armée et des citoyens. La ville était drapée de noir.

DÉCÈS DE LA SEMAINE.



C'est une sainte et salutaire pensée de prier pour les morts, afin qu'ils soient délivrés de leurs péchés.

11 Mach, XIII, 46.

PRIONS POUR NOS MORTS :

Sœur Marie Célaire Marchand dite Saint Cyr, et Sœur Louise Giguère dite Saint Augustin, de la congrégation Notre-Dame.—Elizabeth Hainey —Jos Berthelot.—Mancy Redney.—Timothy Haley.—Jos Rhéaume.—Noël Bourdeau.—Charles Marois—Nicholas Furlong.—Sophie Piché.—Henriette Lussier.—Flévie Couval.—Marie St.-André.—Jos Dubeau.—Michael Holland.—Albertine Poulin.—Marate Paré.—Hermine Perrault.—Désiré Dumond.—Démérise Roy.—Edmond Demers.—Ellen O'Brien.—Patrick Boyle.—Edouard Dorion.—Mary Brown.—Jos Leveillé.—Louis Racette.

DE PROFUNDIS.

L. J. A. SURVEYER

Marchand Ferronnier

Tient l'assortiment le plus complet pour églises ou autres édifices publics, consistant en

Clanches, Targettes, Charnières (simples ou à ressort), Serrures, Poignées en bronze (nickelées ou en hématite).

—en outre:—

Un grand choix d'articles en argenterie, coutellerie et aussi ustensils de cuisine émaillés, etc.

188, rue Notre-Dame

(En face du Palais de Justice)

MONTREAL.

J. ALPHONSE ROBY

Peintre Décorateur

Enseignes et Ornaments

Dorure en tout genre

Quatorze ans d'expérience dans ces spécialités.

Bas prix. — Exécution supérieure.

No. 303, rue Saint-Laurent

MONTREAL.

L. E. N. PRATTE

Importateur et marchand de

PIANOS ET ORGUES

Américains, Canadiens et Européens.

Agence en gros et en détail des célèbres Maisons suivantes :

PIANOS.

Hazelton Bros., New-York.

Kranich & Bach, New-York.

Dominion Organ & Piano Co., Bowmanville, Ont.

P. H. Herz, Paris, France.

ORGUES.

Dominion Organ & Piano Co., Bowmanville, Ont.

Barn & Co., Woodstock, Ont.

I. J. Mansell, Brockville, Ont.

American Automatic Organ Co., Boston.

Et de plusieurs autres maisons canadiennes et étrangères.

HUIT PREMIERS PRIX et DIPLOMES D'HONNEUR et un SECOND PRIX ont été décernés à mes instruments à l'exposition de la Puissance, Montréal, 1880.

Une centaine de PIANOS à QUEUE, CARRÉS et DROITS et d'ORGUES d'EGLISE et de SALON de toutes descriptions toujours en magasin,

PRIX, de \$50 à \$1500.

On sollicite une visite.

SALLES D'EXPOSITION ET DE VENTE (les plus belles de la Puissance)

20, RUE NOTRE-DAME

(Magasin de musique de A. J. Boucher)

MONTREAL.

COMPTOIR GÉNÉRAL DU CLERGÉ.

L'assortiment le plus complet d'ornements d'église, chasublerie, orfèvrerie, broderies, peintures religieuses, chemins de la croix, cierges, huile d'olive, vin de messe approuvé par les autorités ecclésiastiques.

Département spécial pour la confection des soutanes.
Demandez notre catalogue.

SENECAL & Cie.

220, rue Notre-Dame, Montréal.

Manufactures Françaises d'Ornements d'Eglise.

R. BEULLAC

227 et 229, Notre-Dame centre

MONTREAL.

La maison la plus ancienne et la mieux assortie pour tout ce qui concerne l'ornementation et la décoration des églises.

Ateliers de peinture, sculpture, dorure, autels, statues, tableaux, etc.

Envoi de dessins sur demande.

Adresse : **R. BEULLAC, Montréal.**

**LIBRAIRIE SAINT-JOSEPH
CADIEUX & DEROME, A MONTREAL.**

PETIT MOIS DE SAINT JOSEPH.

Pensées pieuses pour le mois de Mars, suivies d'une neuvaine, par l'auteur des *Paillettes d'or*, 51^e édition. Petit vol. in-32 de 72 pages. Prix, détail, 5 cts., la douzaine, 40 cts., le cent, \$3.00, franco par la poste.

Combattre le luxe et l'amour des plaisirs qui font aujourd'hui tant de ravages dans la société et conserver la vie de famille qui menace de disparaître, tels sont les fruits que la dévotion à saint Joseph est destinée à produire. Car être dévot à saint Joseph, c'est imiter les vertus admirables qu'il a pratiquées, son humilité, son amour de la pauvreté, du silence et du travail, son détachement parfait des choses d'ici-bas. Être dévot à saint Joseph, c'est vouloir faire régner dans les familles chrétiennes la paix et l'union qui régnaient dans la maison de Nazareth.

Envisageant ainsi la dévotion à saint Joseph, l'auteur du présent opuscule propose à nos méditations et à notre imitation, pour chaque jour du mois de Mars, une des vertus qui ont brillé dans ce saint Patriarche. Chaque exercice est offert à une intention particulière, et se compose de quelques réflexions, courtes et simples, et d'une résolution pratique pour la journée.

Ce petit livre renferme aussi une neuvaine à saint Joseph, des litanies et diverses prières. La piété la plus vive a inspiré ces pages et leur a communiqué une éloquence et un charme bien propres à toucher les cœurs. Du reste l'auteur des *Paillettes d'or* est trop populaire pour qu'il nous soit besoin de faire son éloge. Puisse le *Petit mois de saint Joseph* propager de plus en plus la dévotion à ce Grand Saint, et assurer ainsi le salut des âmes, le triomphe de l'Eglise et le bonheur de la société.

NOTA.—Par un décret du 4 février 1877, N. S. P. le Pape Pie IX accorda la permission de gagner les indulgences du mois de saint Joseph à tous les fidèles qui commenceront les exercices le 16 ou le 17 février pour les finir le 19 mars.

Au Clergé et aux Communautés Religieuses.

HUILE D'OLIVE

d'une qualité supérieure pour les autels et dortoirs, en barils, canistres ou au gallon.

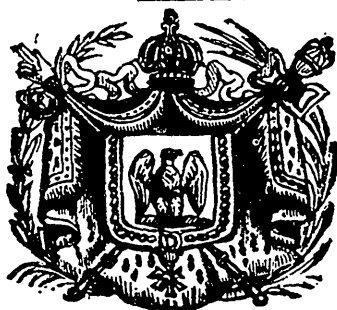
VEILLEUSES DE TOUTES SORTES

CIRE BLANCHE } POUR
ET PARAFFINE } LES
CIERGES

EN GROS ET EN DÉTAIL CHEZ

R. J. DEVINS, Pharmacien

Voisin du Palais de Justice, Montréal.



RENOVATEUR

PARISIEN

de LUBY.

ARTICLE DE TOILETTE.

Approuvé et indispensable, pour la jeunesse perpétuelle des cheveux.

Cette excellente préparation ramène les cheveux gris à leur couleur naturelle et en conserve la beauté ; entretient la tête propre et fraîche ; donne aux cheveux un lustre et un parfum très agréables ; empêche et détruit les pellicules ; ne gâte pas la peau ni la coiffure la plus délicate ; arrête certainement les cheveux de tomber dans peu de jours, et donne une satisfaction complète à tous ceux qui s'en servent, étant moins cher que toute autre préparation de ce genre, car par son usage on peut se dispenser d'huile ou de pommade.

*En vente chez tous les pharmaciens en grandes bouteilles de 50 cts.
ou six bouteilles pour \$2.50.*

Entrepôt général à Montréal, chez

R. J. DEVINS, Pharmacien

Voisin du Palais de Justice, rue Notre-Dame, Montréal.